

Nous appuyons l'idée d'un drapeau qui sera décidé par un comité, après étude, et que ledit rapport soit mis aux voix après six jours de discussion. Je demande aux ministres de présenter cette motion dès cet après-midi, si possible, ou au plus tard demain, afin que nous puissions mettre un terme à ce marathon ridicule.

**M. J.-A. Habel (Cochrane):** Monsieur le président, je n'avais pas réellement l'intention de participer au débat, ne voulant pas retarder, si possible, l'adoption du drapeau national. Mais étant donné qu'il y a 25 ans cette année, dans des circonstances analogues à celles d'aujourd'hui, soit un mois avant l'arrivée de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Élisabeth à la législature d'Ontario, à titre de représentant des Canadiens français, j'avais l'occasion de parler sur une motion tendant à présenter à Leurs Majestés une adresse, une plaque ciselée. A cette occasion, après avoir entendu plusieurs orateurs qui m'avaient précédé parler de l'importance d'essayer de faire comprendre à nos enfants canadiens l'importance de l'empire britannique et l'importance de notre attachement au Commonwealth, je n'ai pu faire autrement que de dire que je déplorais énormément le fait que dans nos écoles canadiennes, on n'enseignait pas la vraie histoire du Canada mais qu'on essayait plutôt d'enseigner celle de l'empire britannique, et que la vraie histoire du Canada aurait dû être fondée sur les exploits de nos ancêtres et sur le travail accompli par nos pères et grands-pères.

J'ajoutais qu'une des plus grandes lacunes qui se présentait à l'occasion de la visite de Leurs Majestés était le fait qu'elles seraient accueillies dans le pays avec plusieurs drapeaux différents, le Canada n'ayant pas son drapeau national distinctif. Je mentionnais que dans les provinces Maritimes, on arborerait le drapeau de l'Écosse, que le Québec arborerait le tricolore—puisque à ce moment-là, il n'y avait pas de drapeau provincial—que l'Ontario hisserait l'Union Jack et les provinces de l'Ouest, probablement, le Red Ensign. Je déplorais le fait, en passant, que juste un an avant cet événement, les scouts du Canada avaient participé à un jamboree en Angleterre, qu'ils avaient été les seules troupes de scouts qui n'avaient pas de drapeau, que certaines troupes arboraient l'Union Jack pendant que d'autres hissaient le Red Ensign. En cela, je défie les conservateurs de démentir mes avancés.

Je déplorais ces faits-là, et j'ajoutais que je ne faisais pas un discours sur le drapeau avec l'idée de soulever la question immédiate de l'adoption d'un drapeau, mais que je tenais à émettre cette opinion afin que cette idée fasse son chemin et que je puisse voir, de mon vivant, si la Providence me prêtait en-

core quelques années, l'adoption d'un drapeau vraiment distinctif pour le Canada.

J'ai reçu, après avoir prononcé ce discours à la Chambre, des centaines de lettres des Fils natifs du Canada, organisation que tous les députés de la Chambre connaissent sans doute. Dans ces lettres, qui m'ont été envoyées de partout, d'Halifax à Vancouver, on me demandait de donner une série de conférences sur un drapeau national. J'ai répondu à toutes et chacune de ces lettres la même chose, à savoir que je n'avais pas soulevé la question en vue de l'adoption immédiate d'un drapeau, mais que c'était surtout dans le but de semer l'idée, dans le public, qu'un jour nous ayons un drapeau national vraiment distinctif.

Cet après-midi, j'entendais l'honorable député de Trois-Rivières parler avec ce qui m'a semblé être une franchise extraordinaire. J'imagine que pour un député qui a rempli plusieurs postes dans son parti, ce doit être une tâche assez onéreuse que d'avoir à déclarer à la Chambre qu'il déplore lui-même l'attitude de la majorité des députés de son parti. Je le félicite donc du courage dont il a fait preuve.

Je félicite également l'honorable député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière (M. Paul) pour le discours qu'il a prononcé il y a quelque temps, et plus particulièrement pour ses observations relativement à l'attitude de son chef sur la question du drapeau.

Monsieur l'Orateur, je souhaite de tout cœur que le très honorable chef de l'opposition étudie sérieusement la situation dans laquelle il place actuellement son parti.

(Traduction)

**L'hon. M. Churchill:** Voudriez-vous féliciter l'honorable député d'York-Humber (M. Cowan)?

**M. Habel:** En réponse à cette question, je dirai que même dans les meilleures familles, il y a des brebis galeuses. (*Exclamations*) Il est libre de penser ce qu'il veut et il est aussi entêté que vous.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je disais donc que le très honorable chef de l'opposition devrait comprendre qu'il y a une limite au compromis. Si, d'un côté, le premier ministre a fait preuve de bonne volonté en acceptant déjà un certain compromis, le très honorable chef de l'opposition doit comprendre qu'il a, lui aussi, une obligation envers le pays, et qu'il lui incombe de favoriser l'unité nationale.

Comme l'a si bien dit l'honorable député de Trois-Rivières (M. Balcer), qu'on cesse de parler d'unité nationale tout en la minant à sa base même par des discours enflammés.

Passons à l'étude sérieuse de la question du drapeau et qu'on permette aux députés élus par le peuple de voter, afin que cette